

OFFRE D'EMPLOI

POSTE RÉGULIER: EP2526-032

PRÉVENTIONNISTE SST, PROFIL BÂTIMENTS

Appellation interne : agent(e) de développement

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (35h par semaine)

Tu as envie d'intégrer une équipe **passionnée** qui met son savoir-faire au service de la **réussite** des élèves?

Tu as envie de rencontrer des personnes **engagées** et **bienveillantes** qui **s'entraident** et qui **collaborent** pour servir une des causes les plus nobles qui soient, celle de **l'éducation**?

Tu as envie de découvrir le **milieu scolaire** et toute sa richesse?

Ça tombe bien! Nos nombreux établissements représentent un immense terrain de jeux dans lequel évoluent près de 55 000 élèves et près de 11 500 employés. Si tu te joins à nous, crois-nous, ton **expertise** permettra de faire la différence dans le parcours des élèves lavallois de **TA** collectivité!

Joins-toi au **CSS de Laval** pour avoir un **impact positif** sur les décideurs de demain!

TA MISSION

En tant que préventionniste au Service des ressources matérielles (SRM), tu contribueras **directement à la sécurité, à la santé et au bien-être des élèves et du personnel** du Centre de services scolaire de Laval. Ton rôle est central pour assurer des milieux d'apprentissage sains, sécuritaires et conformes, où chaque élève peut évoluer sans risque dans les bâtiments scolaires. Sous la supervision du gestionnaire en santé et sécurité au travail et sécurité des bâtiments ainsi que de la qualité de l'air intérieur (QAI), tu assureras un **leadership en prévention**, en participant activement à la planification, à l'entretien et à la sécurisation de près de 116 bâtiments.

TES RESPONSABILITÉS AU QUOTIDIEN :

- Effectuer des **audits de sécurité dans les milieux scolaires** et recommander des actions correctives pour assurer la sécurité des élèves, du personnel et des visiteurs;
- Procéder à l'**inspection de la sécurité des équipements dans nos bâtiments et terrains** et à la vérification de leur conformité afin de prévenir les risques liés à leur utilisation;
- Encadrer la gestion de la sécurité des travaux d'entretien exécutés dans les milieux;
- Identifier, corriger et contrôler les situations à risque en trouvant des solutions aux problèmes;
- Former et informer le personnel des risques liés à leur travail;
- Assurer le respect des obligations légales et la conformité réglementaire en matière SST;
- Faire appliquer et suivre les **tolérances zéro de la CNESST** et les exigences réglementaires en santé et sécurité auprès du personnel de soutien manuel du SRM ainsi qu'auprès des sous-traitants exécutants de travaux dans nos établissements et nos terrains;
- S'assurer que les méthodes et les techniques de travail utilisées par les ouvriers du SRM et sous-traitants sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé des élèves et du personnel;
- Maintenir le registre des équipements de protection individuelle (ÉPI) et en assurer l'entretien et les certifications requises;
- Revoir les procédures de travail des employés du SRM en continu, effectuer des audits, documenter et en assurer les suivis nécessaires;
- Validation des constats de situations à risque liés aux chantiers en cours, aux bâtiments ou aux terrains;
- Agir en tant qu'expert-conseil auprès des chargés de projets du SRM;
- Prioriser et coordonner les **dossiers de sécurisation des bâtiments**, notamment :
 - Identification des risques d'arc flash;
 - Production et mise à jour des **fiches de cadenassage de l'équipement relié au fonctionnement des bâtiments**;
 - **Correction des accès au toit non sécuritaires**;
 - Amélioration des **systèmes de protection contre les chutes**;
 - Inspection et sécurisation des **équipements du bâtiment ayant des pièces en mouvement**;
 - Gestion des **permis d'espaces clos**;
- Mettre en place des **mesures préventives** pour rendre les bâtiments plus sécuritaires, par exemple :
 - Sécurisation des systèmes électriques;

- Sécurisation des systèmes mécaniques (cadenassage, émissions de CO, accès pour entretien et changement de filtres);
- Assurer un **rôle-conseil** auprès des gestionnaires d'établissement et des équipes techniques en matière de prévention des risques liés aux bâtiments et terrains;
- Participer à la **planification des travaux d'entretien, de rénovation et de modernisation** pour y intégrer les meilleures pratiques SST;
- Mettre en place et suivre un programme d'audit SST pour les employés des SRM ainsi que pour les entrepreneurs et sous-traitants mandatés pour exécuter des travaux dans les bâtiments et terrains du CSS de Laval;
- Contribuer à la **formation et la sensibilisation du personnel** des SRM sur les comportements et pratiques sécuritaires;
- Collaborer avec le secteur prévention du Service des ressources humaines, notamment dans les dossiers de dérogations des inspecteurs de la CNESST en lien avec les bâtiments.
- Toute autre tâche connexe.

Si tu souhaites avoir plus d'informations sur le poste, tu peux te référer à la page 3 du plan de classification du personnel professionnel en [clicquant ici](#).

TON PARCOURS PROFESSIONNEL

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié (ex. : **relations industrielles, hygiène au travail, ressources humaines, santé et sécurité au travail**, etc.) ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

POUR BIEN RÉUSSIR DANS CE POSTE, TU DEVRAS:

- Détenir cinq (5) années d'expérience pertinente, de préférence en milieu syndiqué en matière de prévention en santé et sécurité au travail (un atout);
- Posséder une carte santé et sécurité sur les chantiers (ASP Construction);
- Posséder un permis de conduire valide et sans restriction ainsi qu'une voiture;
- Détenir d'excellentes connaissances de la LSST et de la réglementation et normes en prévention SST;
- Avoir une capacité à communiquer efficacement;
- Démontrer de la facilité à évoluer dans un environnement changeant;
- Connaître les diverses conventions collectives qui régissent les centres de services scolaires au Québec (un atout).
- Détenir des connaissances de la RBQ (un atout);
- **Tu seras amené à démontrer tes compétences au moyen d'un test de connaissances.**

TON SALAIRE

Échelle salariale de **55 282 \$ à 97 963 \$** selon les qualifications et l'expérience. Selon l'entente nationale régissant les professionnels non enseignants.

TON LIEU DE TRAVAIL **Service des ressources matérielles**

800 Place Sauvé
Laval (QC) H7S 1M5

DATE EFFECTIVE :

Entrée en poste rapide

DATE LIMITE POUR POSTULER : 4 décembre 2025

CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR

- Vingt (20) jours de vacances annuelles incomparables (au prorata du nombre de mois travaillé); **Imagine tous les voyages et les aventures à venir!**
- Dix-neuf (19) jours chômés et payés par année scolaire, incluant la période des fêtes;
- Conciliation travail-vie personnelle;
- Assurances collectives et régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP); **Imagine tes projets de retraite!**
- Programme de perfectionnement en continu;
- Possibilités d'avancement de carrière; **Imagine tes possibilités d'avenir!**
- Stationnement à proximité et sans frais;
- Possibilité de télétravail conformément au cadre de référence établi;
- Autres avantages (Insertion professionnelle, programme d'aide aux employés, rabais corporatifs).

**Veuillez noter que certains avantages s'appliquent seulement sous certaines conditions*

CE DÉFI TE PARLE?

Postule maintenant en [cliquant ici](#) et contribue à la relève de demain.

Le Centre de services scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Tu peux voir nos réalisations en ce sens en [cliquant ici](#).

Veillez prendre note que le Centre de services scolaire de Laval est visé par des obligations en matière de laïcité, conformément à la Loi sur la laïcité de l'État. La loi prévoit notamment que le port d'un signe religieux est interdit aux membres du personnel scolaire dans l'exercice de leurs fonctions. Les personnes qui postulent au Centre de services scolaire de Laval s'engagent à respecter et à se conformer aux obligations prévues par la loi.